



HACCP

SANIQUAT 66

Dégraissant assainissant pour industries alimentaires

Propriétés

SANIQUAT 66 est un détergent liquide alcalin inodore à base de sels d'ammonium quaternaire (chlorure de diméthyl aryl alkyl ammonium) spécifique pour les industries alimentaires et la restauration.

SANIQUAT 66 dégraisse, désodorise et élimine complètement la charge bactérienne de la surface traitée, en une seule opération, aussi en présence d'eaux dures et d'abondants résidus organiques, grâce à l'alcalinité très élevée et au contenu en sels alcalins et en tensioactifs non ioniques de sa formulation, qui assurent un haut pouvoir solubilisant des graisses d'origine animale et végétale.

Domaines d'application

SANIQUAT 66 s'utilise dans les industries alimentaires et la restauration pour le nettoyage et l'assainissement des sols, des murs, des surfaces, des plans de travail, des ustensiles et outils de toutes sortes.

Mode d'emploi

Pour une décontamination microbienne efficace de la surface à traiter, diluer SANIQUAT 66 dans de l'eau à 1% (10 cl de SANIQUAT 66 pour 10 litres d'eau). Appliquer la solution à l'autolaveuse, au faubert, à la machine haute pression, par pulvérisation ou avec une éponge, et laisser agir au moins 5 minutes.

Rincer abondamment à l'eau claire.

En cas de surfaces très sales ou en présence de résidus de matières organiques, augmenter la concentration de la solution de SANIQUAT 66 jusqu'à 2-3% (20-30 cl de SANIQUAT 66 pour 10 litres d'eau).

Sur les surfaces en aluminium, ne pas utiliser à plus de 0,5% (5 cl avec 10 litres d'eau) et rincer immédiatement et soigneusement.

SANIKUAT 66

Caractéristiques techniques

COMPOSITION	Tensioactifs non ioniques, séquestrants, bases alcalins, sels d'ammonium quaternaires (chlorure de diméthyl aryl alkyl ammonium)
ASPECT	Liquide transparent sans couleur
ODEUR	Sans odeur
DENSITÉ RELATIVE	1,06
MATIÈRE ACTIVE	15%
pH pur	14
pH en utilisation	12 ± 0,5
SOLUBILITÉ DANS L'EAU	Complète
BIODEGRADABILITÉ	Les agents de surface contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n. 648/2004.

Autres informations

Danger - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. En cas de contact avec les yeux ou avec la peau: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Très toxique pour les organismes aquatiques. Éviter le rejet dans l'environnement.

Mesures de protection individuelle



Lunettes de sécurité



Gants in caoutchouc ou en PVC

EMPLOI EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNEL

Ne pas mélanger avec d'autres détergents.



4 bidons de 3 litres

